

TD n° 1 : L'EC2

L'épreuve du baccalauréat de SES dure 4h. Vous aurez le choix entre une **Dissertation** ou une **Epreuve composée**. Vous allez ici découvrir l'EC2.

Au choix	
Epreuve composée	Dissertation
4h	4h
3 exercices indépendants	1 seul sujet
EC1 : 2 questions de connaissance (3+3 / 6) EC2 : 1 étude d'un document statistique (/ 4) EC3 : 1 question de raisonnement (2 ou 3 documents, / 10)	3 ou 4 documents
Porte sur 4 des 12 chapitres	Porte sur 1 des 12 chapitres

📖 Instructions officielles EC2 :

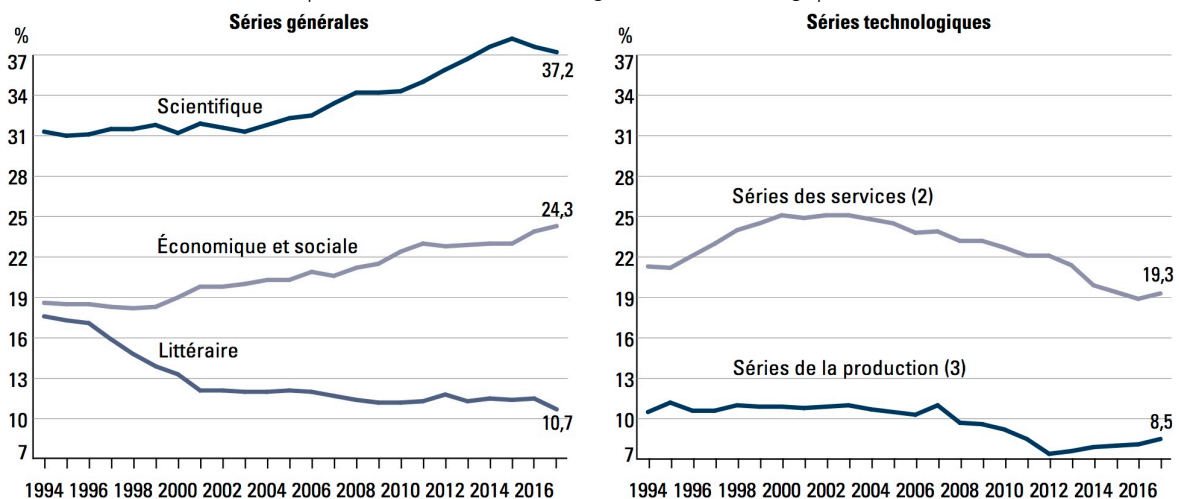
« **Étude d'un document (4 points)** Cette deuxième partie de l'épreuve comporte une question générale et un document de nature strictement factuelle. Il s'agit principalement d'un document statistique (graphique ou tableau) de 120 données chiffrées au maximum [...] Il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information. [...] La question de la deuxième partie doit amener le candidat à commenter et analyser le document de façon méthodique afin de le présenter, de mettre en évidence les informations qu'il apporte et ses éventuelles limites. »

⚠ L'EC2 est donc un exercice purement technique dans lequel on évalue les compétences d'exploitation des documents statistiques du candidat. Vous ne devez pas aller au-delà de la consigne de la question : si on vous demande par exemple de « comparez l'évolution », vous ne faites que cela dans votre réponse, vous n'expliquez pas les causes ou les conséquences des évolutions ; ne pas ajouter de connaissances de cours.

Exemple Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous comparerez l'évolution de la répartition des élèves de terminale entre les séries générales et technologiques.

Évolution du poids des séries de terminale générale et technologique hors ULIS, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte

© DEFP

à partir de 2011 (1), Public + Privé, MEN.

Lecture : en 2017, 10,7 % des élèves de terminale GT sont inscrits en terminale littéraire.

Cette proportion s'élevait à 17,6 % en 1994.

1. Les évolutions avec ou sans Mayotte sont quasiment identiques.

2. Séries STI/STG/STMG, SMS/ST2S, STD2A, TMD, STHR.

3. Séries STI, STI2D, STL, STAE/STPA/STAV.

© DEFP

Source : Ministère de l'Éducation nationale, Repères et références statistiques, édition 2018.

Corrigé

Ce document est constitué de deux graphiques représentant « l'évolution du poids des séries de terminale générale et technologique » en France de 1994 à 2017. 5 Séries sont représentées, 3 générales, les séries Scientifique, Economique et sociale et Littéraire et les séries technologiques des services (par exemple STMG, ST2S...) et de la production (STI, STI2D...). Les données sont exprimées en % de répartition [à chaque date on obtient 100 si on additionne les proportions respectives]. Ce document est extrait de « Repères et références statistiques » et a été publié par le Ministère de l'Éducation nationale, en 2018. (/1, -0,5 par oubli, « titre », source, date obligatoires)

[Du général au particulier] On constate d'abord que malgré les évolutions sur la période, la série S est, depuis 1994, celle qui attire le plus d'élèves de terminale tandis que les séries de la production sont celles qui en attirent le moins, respectivement 31 et 37,2% de l'ensemble des élèves de terminale en 1994 puis 2017 pour la série S) et 11 et 8,5% en 1994 et 2017 pour les séries de la production.

On constate également que sur les 5, seules 2 séries voient leur poids s'accroître sur la période 1994-2017, il s'agit de la série S (gain de 6 points de % (777 bonus)) et ES (gain de 4 points de %) ; les trois autres connaissent un déclin plus ou moins prononcé : perte de 7 points de % pour la série L, de 2 points pour les séries des services et de la production.

Dans les années 1990, les trois séries générales voient leur poids stagner ou décroître, pendant que les séries des services voient leur poids s'accroître, au point de devancer les séries ES et L et être en deuxième position derrière la série S : maximum atteint dans les années 2000 avec 25% des élèves de terminal dans les séries technologiques des services pendant que la série ES rassemble 19% des effectifs et la série L, 13%. Mais cette tendance s'achève au début des années 2000, où les séries des services amorcent un déclin, jusqu'à être rattrapées puis dépassées par la série ES en 2010. Depuis cette date, la série ES est la deuxième série en effectifs parmi les élèves de terminales générales et technologiques.

Si la série ES a un poids à peine supérieur à celui de la série L en 1994 (elle la dépasse d'à peine 1 points de %), les effectifs de ces deux séries divergent devant les évolutions contraires des 2 séries, les effectifs de la série ES se renforcent pendant que ceux de la série L décline : en 2017, la part des élèves en terminale ES est presque 2,5 fois plus élevé (777 bonus) que celle des élèves de terminale L, soit respectivement 24,3 et 10,7% de l'ensemble des élèves de terminales générales et technologiques.

-0,5 à -1 si erreur de lecture ou lectures imprécises, peu explicites -1 si pas de données ou presque -1 si pas « du général au particulier » càd données non triées/hierarchisées.

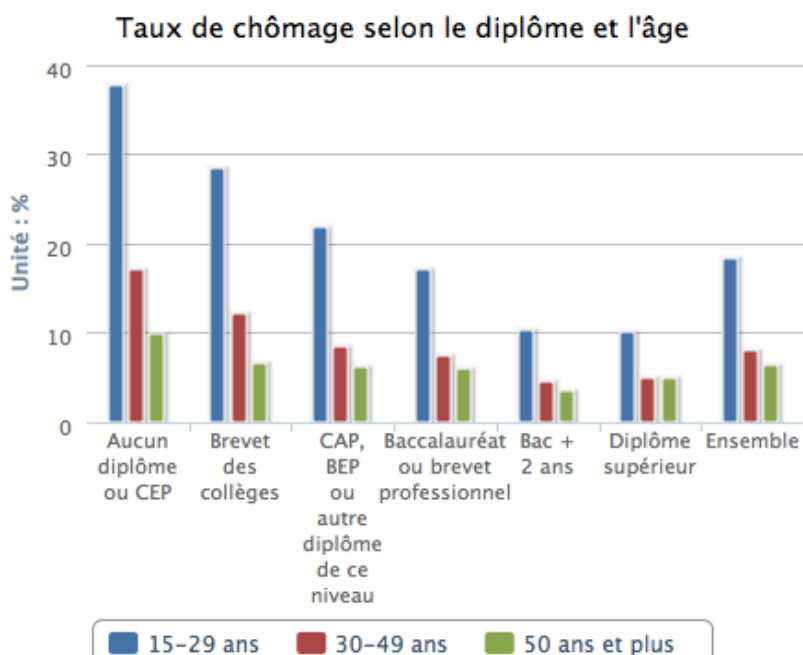
Hors sujet en EC2 : expliquer pourquoi la série S et ES se développent ou que les séries L, des services ou de la production déclinent.

✍1- À partir des instructions officielles et de l'EC2 corrigée ci-dessus, listez les conseils que vous donneriez à un camarade pour réussir une EC2. D'abord tout seul puis construisez ensuite une liste en groupe de 2 à 4 élèves.

Pour réussir une EC2...	
je dois...	je ne dois pas...

✍2- Traitez l'EC2 ci-dessous

Après avoir présenté le document, vous comparerez les niveaux du taux de chômage selon l'âge et le diplôme en France.



Source : Insee - Données 2013 - © Observatoire des inégalités

Champ : France métropolitaine

Éléments de correction TD n° 1 : L'EC2

Remarques générales

Présentation du document réussie (ne pas oublier d'indiquer qu'il y a 2 variables : l'âge et le niveau de diplôme)

Peu d'élèves ont pensé à commencer par « Ensemble », l'information la plus générale pourtant.

Les phrases de lecture du taux de chômage restent trop imprécises ou mal formulées.

Les mots de liaison doivent être diversifiés : en effet, cependant, par ailleurs, en outre, ainsi, seulement, ensuite, alors que, puis, au contraire, tandis que... évitez de plus

Chaque affirmation doit être étayée par au moins une donnée (chiffre obligatoire) : §AI

Lorsque l'on fait des comparaisons il faut obligatoirement chiffrer avec au moins 2 données.

Phrase de lecture précise et explicite

Echec de lecture	Le taux de chômage des 15-29 ans est le plus élevé (18%). ...le chômage des 15-29 à 18%. ... le taux de chômage des 15-29 ans avec 18%. ... avec un chômage à 18%. Le taux de chômage de 15-29 ans est de 18 points de %.	0 / 1
Lecture robot imprécise Lecture robot précise	Le taux de chômage des 15-29 ans était de 18%. Le taux de chômage des 15-29 ans était de 18% en France en 2013.	0,25 / 1 0,5 / 1
Lecture explicite imprécise Lecture explicite précise	18% des actifs âgés de 15 à 29 ans sont au chômage. 18% des actifs âgés de 15 à 29 ans étaient au chômage en France en 2013.	0,75 / 1 1 / 1

Hiérarchiser/trier les informations du document pour répondre à la tâche :

Tâche : comparer les niveaux du taux de chômage selon l'âge et le diplôme

Idée n°1 : Les 15-29 ans sont plus touchés par le chômage quel que soit le niveau d'étude (au moins 2 fois plus) : plus on est jeune, plus le risque de chômage est grand.

Idée n°2 : Le diplôme protège du chômage : plus le diplôme est élevé, moins on risque d'être au chômage, quel que soit l'âge.

Idée n°3 : Les 50 ans et plus sont les moins exposés au risque de chômage quel que soit le diplôme.

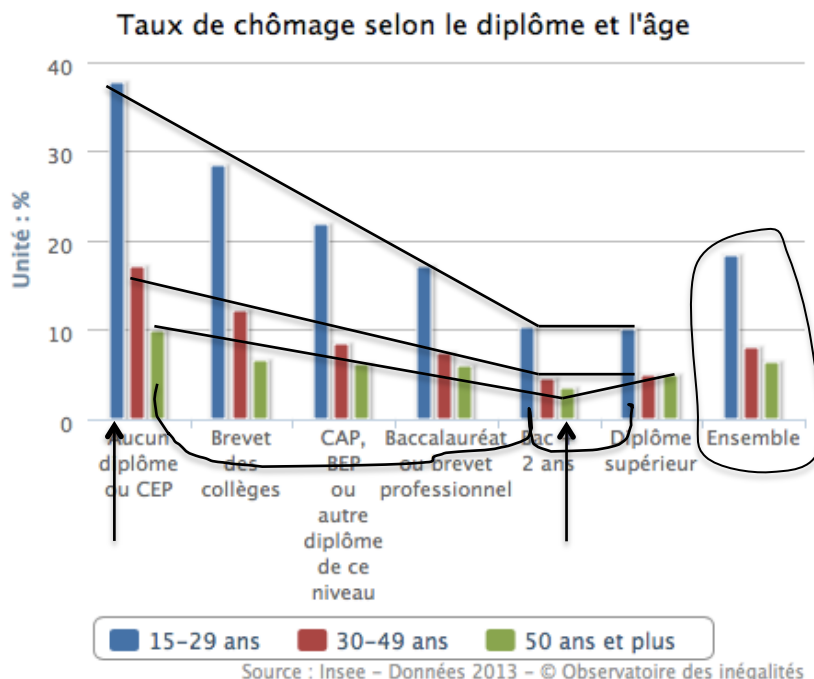
Idée n°4 : Le taux de chômage le plus élevé concerne les 15-29 ans sans diplôme, le moins élevé les 50 ans et plus diplômés d'un bac+2.

Idée n°5 : Le plus gros écart de taux de chômage selon l'âge concerne le niveau brevet des collèges.

Idée n°6 : Le plus faible écart de taux de chômage selon l'âge concerne le diplôme supérieur.

Idée n°7 : Le taux de chômage des 50 ans et plus sans diplôme est le même que celui des 15-29 ans diplômés du supérieur.

Idée n°8 : Le lien entre âge et chômage se relâche pour le diplôme supérieur, notamment pour les plus de 30 ans.



Chiffrage et petits calculs (777)

Effectuez le chiffrage pour chacune des 7 idées.